



PLAN STRATÉGIQUE 2018-2022

Le plan stratégique de Renaissance lac Brome 2018 – 2022 a été approuvé par le conseil d'administration à sa séance du 25 novembre 2017.

Le 25 novembre 2017

**RENAISSANCE LAC-BROME
PLAN STRATÉGIQUE 2018-2022**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. INTRODUCTION	3
2. DONNÉES DE BASE SUR LE LAC BROME ET SON BASSIN VERSANT	4
3. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES.....	5
3.1 Les principales forces	5
3.2 Les principales faiblesses	5
3.3 Les principales opportunités	5
3.4 Les principales menaces	6
4. LA MISSION.....	7
5. LES VALEURS	7
6. LES CIBLES VISÉES	8
7. LA VISION ET LES ACTIONS PRIORITAIRES	9
7.1 La vision et divers axes d'action.....	9
7.2 Les critères de priorisation.....	11
7.3 Les actions priorisées	12
7.4 Aperçu pour 2018.....	14
7.5 Les incontournables stratégiques	15
8. LE CALENDRIER DE RÉALISATION	16
9. LES BESOINS EN RESSOURCES FINANCIÈRES	17
10. INSERTION DU PLAN STRATÉGIQUE RLB À L'INTÉRIEUR DES POLITIQUES PLUS GLOBALES DE VLB ET AILLEURS DANS LE BASSIN VERSANT.....	18

ANNEXE 1 : CERTAINES DONNÉES TECHNIQUES SUR LE LAC BROME

ANNEXE 2 : DÉTAIL ET JUSTIFICATION DES CIBLES STRATÉGIQUES

RENAISSANCE LAC-BROME

PLAN STRATÉGIQUE 2018-2022

1. INTRODUCTION

Renaissance lac Brome (RLB) est une initiative citoyenne créée en février 2001 selon la partie 3 de la loi québécoise des compagnies. RLB constitue donc une corporation sans but lucratif pleinement autonome, disposant de ses règlements internes et des mécanismes de gouvernance appropriés à un organisme communautaire.

Lors de ses deux premiers quinquennats, 2001-2012, RLB a essentiellement mis l'accent sur la sensibilisation des citoyens et des autorités à la situation du lac et aux mesures devant être prises pour en assurer la restauration et la préservation. Le deuxième axe d'intervention de la période 2007-2012 a consisté à mettre en place un programme scientifique de suivi de l'état du lac, programme qui a permis de recueillir de nombreux renseignements sur l'évolution de la santé du lac.

Plusieurs événements du dernier quinquennat ont amené RLB à reformuler sa mission et à accentuer ses actions concrètes sur le terrain, Parmi ces événements, mentionnons :

- pour la première fois de son histoire, le lac a fait l'objet d'un avis de santé public le 17 août 2006, forçant ainsi les autorités à « fermer » le lac pour cause de prolifération de cyanobactéries potentiellement toxiques et donc dangereuses pour la santé publique;
- les connaissances sur les cyanobactéries, leur toxicité, leurs mécanismes de prolifération et d'adaptation aux conditions environnementales se sont fortement accrues ;
- les citoyens ont manifesté de fortes préoccupations face à la mauvaise santé du lac et l'ont clairement démontré lors des assemblées publiques organisées par RLB ;
- les conditions climatiques des 50 prochaines années créeront de plus en plus de conditions favorables à la prolifération des cyanobactéries et de leurs toxines : réchauffement généralisé de la température, hivers raccourcis comportant de nombreux redoux, pluies torrentielles plus fréquentes, événements extrêmes de plus en plus fréquents ;
- les efforts mis de l'avant depuis 10 ans semblent commencer à donner des résultats ; les teneurs de phosphore et de matières en suspension sont à la baisse et les bonnes pratiques environnementales de plus en plus répandues (travaux publics, bandes riveraines, etc.) ;
- la biodiversité et l'interaction entre les conditions du lac, les espèces aquatiques, les comportements anthropiques sont de mieux en mieux connus et exigent une intervention globale et écologique.

Le plan stratégique 2018-2022 s'inscrit dans la continuité des actions antérieures de RLB et sera marqué par une intensification des moyens concrets de lutte à la mauvaise qualité de l'eau en particulier la réduction des apports de phosphore, celui-ci étant identifié comme le facteur

déterminant numéro 1 de la mauvaise qualité de l'eau et de la prolifération des cyanobactéries. De plus, de nouveaux mécanismes de gestion à l'échelle du bassin versant seront mis de l'avant au cours des prochaines années.

2. DONNÉES DE BASE SUR LE LAC BROME¹ ET SON BASSIN VERSANT

De très nombreuses études scientifiques ont été réalisées au cours des 40 dernières années par des chercheurs provenant de la plupart des universités québécoises. L'analyse de ces études, en particulier celle de Dre Nurnberg toujours valable, fait ressortir :

- le lac est eutrophe, c'est à dire qu'il est reconnu pour être très « productif » (signe d'un lac vieillissant);
- le lac a connu des épisodes aigus d'algues bleues d'aussi loin qu'on puisse se souvenir (rapportées dans les journaux de 1921);
- le lac est peu profond et relativement étendu (Surface = 14,6 km²; Périmètre = 21,1 km; profondeur moyenne = 6,3 m.; profondeur maximum = 12,8 m.);
- le bassin versant du lac représente 185,7 km² (dont la plus grande portion est située sur le territoire de la municipalité de Bolton-Ouest);
- trois municipalités se partagent principalement le territoire du bassin versant du lac Brome. Ce sont Bolton-Ouest (43%), Ville de Lac-Brome (30%) et Stukely-Sud (18%) ;
- 289 km de routes parcourent le bassin versant dont 66% sont de gravier ;
- le lac reçoit l'eau de 6 affluents principaux et d'un grand nombre de fossés de drainage ;
- la charge annuelle en phosphore entrant dans le lac est d'environ 4 000 kg à la baisse ;
- la charge annuelle en phosphore issue des sédiments de fonds est d'environ 2 000 kg, émise surtout lors des périodes d'anoxie, en fin de saison ;
- le phénomène d'anoxie lequel contribue au relargage du phosphore accumulé dans les sédiments ne se produit que sur 20% de la surface du lac (dans les zones plus profondes, i.e. 20 pieds et plus);
- les rives sont fortement urbanisées et comportent des bandes riveraines la plupart du temps insatisfaisantes et non conformes à la réglementation municipale ;
- l'eau du lac se renouvelle relativement rapidement (durée moyenne de séjour = 8 mois et taux de renouvellement annuel = 1,2);
- le volume total d'eau dans le lac est estimé à 92,5 x 10 m³ d'eau.
- le niveau du lac est géré par Ville de Lac-Brome par l'ouverture et/ou la fermeture des vannes du barrage Foster situé à l'exutoire du lac, lequel est le début de la rivière Yamaska Centre ;
- le débit moyen à l'exutoire du lac, i.e. au barrage Foster est de 4,6 m³/sec.
- la gestion du barrage Foster est assumée par Ville de Lac-Brome laquelle applique une convention où VLB doit livrer en tout temps 0,88 m³/sec. pour les besoins de Bromont.
- le niveau du lac recherché en période estivale est de 196,9 mètres au dessus du niveau de la mer.

¹ Nurnberg, G., Lazerte, B. «Evaluation of the water quality and restoration options of Brome Lake », may 1998.

3. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES

L'examen de l'environnement externe tout comme de l'environnement interne de Renaissance lac Brome a permis d'identifier les principaux éléments de la dynamique au sein de laquelle l'organisme évolue.

3.1. Les principales forces

- Bonnes connaissances scientifiques
- Membership intéressant/ bon soutien des membres
- Compétences multidisciplinaires
- Bonne crédibilité dans le milieu, organisme respecté et reconnu
- Qualité des membres du conseil d'administration
- Situation financière solide
- Bonne structure organisationnelle (règlements, gouvernance organisée)
- Bon réseau de partenaires
- Outils de communication variés
- Capacité d'adaptation
- Attitude de collaboration plutôt que de confrontation
- Structure par comités – répartition des tâches

3.2. Les principales faiblesses

- Image anti-bateaux
- Membership à améliorer : pas assez de riverains, pas assez de représentants de la communauté anglophone, pas assez de membres à l'extérieur de Ville de Lac-Brome
- Adhésion limitée des autres municipalités à notre mission (gouvernance limitée à l'échelle du bassin versant)
- Implication des membres hors CA presque absente
- Gestion intégrée et complémentaire « CA - Ville » insuffisante
- Absence de canal de communication structuré avec la Ville
- Fragilité au niveau de la relève (pas de plan de relève clair)
- Faible présence auprès des jeunes et auprès de ceux qui sont près des jeunes
- Absence de plan de gestion de crise
- Programme SQE incomplet

3.3. Les principales opportunités

- Le milieu humide adjacent au Golf Lac Brome
- Stukely Lac Brousseau + plantation ruisseau Quilliams

- Plan stratégique de la ville : opportunité de mettre en place un plan d'action commun avec la ville afin de mettre le lac en valeur
- Participation au programme d'accompagnement des citoyens aux bandes-riveraines
- Financement disponible (fédéral, provincial et autre)
- Schéma d'aménagement de la MRC – présence de RLB pertinente
- Coalition des plaisanciers responsables – opportunité de se joindre à eux
- Présence de réseaux impliqués dans le domaine de la qualité de l'eau
- Opportunité de réseautage et d'accompagnement en lien avec les étangs - avec les propriétaires d'étangs

3.4. Les principales menaces

- L'absence de plan de relève, pérennité
- L'organisme est dépendant du financement public et privé, particulièrement de la ville
- Manque de proactivité dans les projets de développement des bassins versants (ex. ne pas être bien informés, peu présents)
- Diminution du membership qui peut affecter le sentiment d'appartenance et la crédibilité de RLB

4. LA MISSION

À la lumière de la situation actuelle, des forces et faiblesses, des opportunités et des menaces issues de son environnement externe tout comme de son environnement interne, RLB confirme sa mission actuelle en mettant ses efforts d'abord et avant tout sur la qualité de l'eau du lac et de ses affluents et en agissant sur les facteurs stratégiques pour la qualité de l'eau et de notre milieu de vie.

**« Contribuer à assurer la meilleure qualité possible de l'eau
du lac Brome et de ses affluents »**

Dans le cadre de cet énoncé de mission, RLB, comme organisme communautaire, entend consacrer ses ressources humaines, techniques et financières pour restaurer et préserver la qualité de l'eau du lac Brome et de ses affluents en intervenant sur tout facteur pouvant y contribuer dont les suivants, mais sans nécessairement s'y limiter :

- les règlements relatifs à l'environnement (actuels et futurs);
- l'aménagement des fossés et la gestion des eaux de ruissellement;
- l'utilisation des produits chimiques tels les fertilisants et les pesticides;
- la condition des rives et des bords de rivières et de cours d'eau (altération, érosion, renaturalisation);
- la gestion des installations municipales de traitement des eaux usées;
- l'inspection des installations septiques privées et locales;
- la circulation des embarcations à moteur sur le lac (utilisation de zones dédiées à certains usages et autres contraintes, au besoin);
- la protection des milieux humides et des sites écologiques d'intérêt;
- l'utilisation des sols à proximité des plans d'eau et des cours d'eau;
- la gestion des sources de contaminants de toutes natures;
- les politiques publiques d'utilisation du lac, notamment en cas de prolifération de cyanobactéries;
- la biodiversité et l'interaction harmonieuse des espèces (contrer les espèces envahissantes) ;
- tout autre facteur pertinent.

5. LES VALEURS

Les actions et choix stratégiques de RLB s'inscrivent dans les valeurs suivantes:

- la qualité de l'eau du lac et de ses affluents représente le but ultime;
- une approche globale par bassin versant concrétisée par des actions locales ;
- la collaboration, la synergie et les partenariats sont recherchés;
- la gestion par les faits (base scientifique guidant l'action);
- la transparence dans l'action et dans l'information;
- l'autonomie de pensée et d'action;
- la conservation du territoire;

- la liaison étroite avec les autorités gouvernementales;
- la mobilisation des résidents de l'ensemble du bassin versant.

6. LES CIBLES VISÉES

Pour 2018-2022, RLB vise 6 cibles stratégiques, dont la première et la plus importante consiste à améliorer la qualité de l'eau en réduisant significativement les contaminants dans le lac, dont le phosphore.

Cible 1 : Améliorer la qualité de l'eau par des interventions concrètes (actions sur le terrain).

Indicateur de gestion : la teneur en phosphore dans les affluents, i.e. maximum de 20 µg/l

Cible 2 : Développer de solides connaissances scientifiques sur les éco-systèmes du lac et la qualité de l'eau (connaissances scientifiques).

Indicateur de gestion : la production de rapports techniques, i.e. au moins un rapport technique annuel

Cible 3 : Mettre en conservation des portions du territoire considérées comme stratégiques pour la qualité de l'eau (conservation).

Indicateur de gestion : le nombre de terrains mis en conservation, i.e. un terrain / 2 ans

Cible 4 : Sensibiliser et informer la population aux meilleures pratiques environnementales (sensibilisation et information).

Indicateur de gestion : nombre de membres, i.e. 400 familles et 800 membres individuels

Cible 5 : Agir comme gardien de la qualité de l'eau du lac et des affluents (vigie).

Indicateur de gestion : nombre de signalements effectués, i.e. au moins 10 par année

Cible 6 : Être une organisation solide, représentative et reconnue (gouvernance).

Indicateur de gestion : une ressource permanente 3 jrs / semaine. Membership en croissance.

Le lecteur intéressé pourra consulter l'annexe 2 justifiant le choix de ces cibles.

7. LA VISION ET LES ACTIONS PRIORITAIRES

7.1. Énoncé de vision et ses axes de réalisation

En 2022, Renaissance lac Brome sera considérée comme un organisme communautaire de haut calibre, représentatif, crédible et reconnu pour la valeur ajoutée de ses interventions et sa contribution significative à la qualité de l'eau du lac Brome et de ses affluents. Pour cela, RLB :

A. En matière de qualité de l'eau et d'interventions concrètes sur le terrain:

Aura amélioré la qualité de l'eau du lac par la réduction des apports de contaminants, notamment le phosphore et les matières en suspension en:

- faisant en sorte que les teneurs en phosphore entrant dans le lac Brome soient inférieures aux teneurs sortantes (bilan massique) et que la tendance à la baisse du phosphore se poursuive (viser moins de 20 µg/l comme teneur médiane) ;
- faisant la promotion des bonnes pratiques pour la gestion des fossés et des routes et de tout sol à nu (gestion du ruissellement) ;
- réalisant des interventions ciblées sur des terrains privés où les impacts sur la collectivité (Bondville, Mill Pond, etc.) sont importants ;
- réalisant un programme d'accompagnement des citoyens riverains pour la renaturalisation des bandes riveraines ;
- favorisant des corridors de circulation des embarcations à moteur pour l'accès à deux baies stratégiques, soit la Baie de la Marina et la Baie Ann-Elizabeth ;
- diminuant la remise en suspension des sédiments chargés de phosphore par l'application de la norme du 3 mètres de profondeur et 150 mètres de la rive et l'implantation de la zone « sans-sillage » (« no-wake zone ») ;
- réalisant un programme d'accompagnement des propriétaires terriens des étangs privés en vue de favoriser les meilleures pratiques en gestion des étangs ;
- faisant la promotion de l'élimination des surverses municipales en débranchant les gouttières, pompes de puisard et eaux de surface vers le réseau d'égout ;
- prenant les mesures appropriées pour assurer l'équilibre écologique des espèces et la biodiversité du milieu (projet écrevisses, protection des populations de dorés jaunes, de ménés d'herbe, de perchaudes) ;
- développant un programme de plantation d'arbres et d'arbustes le long des cours d'eau dans le bassin versant.

B. En matière de connaissances scientifiques:

Sera reconnue comme un organisme de haut calibre scientifique relativement à la situation du lac Brome en:

- gérant annuellement un programme de Suivi de la Qualité de l'Eau (SQE) amélioré (sorties temps sec / pluie) ;

- complétant le programme SQE par une meilleure connaissance des espèces / genres de cyanobactéries et leur potentiel de toxicité ;
- renouvelant l'analyse de la qualité de l'eau par les diatomées ;
- dressant le portrait des populations fauniques, notamment les poissons ;
- dressant le portrait des populations floristiques envahissantes (myriophylle à épi, Neprun, Renouée japonaise, Berce du Caucase) ;
- dressant le portrait des populations d'espèces aquatiques envahissantes, notamment les écrevisses à taches rouges ;
- recherchant la protection des espèces indigènes ;
- développant des protocoles écrits des programmes en place, notamment le SQE et les mesures Secchi.

C. En matière de conservation:

Sera reconnue comme un acteur important pour la mise en conservation de portions de territoire à valeur ajoutée pour la qualité de l'eau en:

- mettant en conservation au moins deux propriétés significatives dans le bassin versant du ruisseau Quilliams et celui du ruisseau Coldbrook ;
- maintenant et/ou créant un milieu humide aux abords des ruisseaux McLaughlin et / ou Inverness.

Dans le cas de milieux humides, RLB insistera pour que les éventuelles mises en conservation englobent les zones tampons ou bandes riveraines au pourtour des milieux humides. En effet, au Québec, les milieux humides sont déjà protégés par les lois et règlements ; il faut ajouter aux milieux humides eux-mêmes des bandes riveraines élargies.

D. En matière d'information et de sensibilisation :

Sera considérée comme une référence hautement crédible par les citoyens, associations et organismes publics en :

- ayant un membership d'au moins 400 familles et 800 membres ;
- faisant en sorte que le membership représente adéquatement la population, notamment les riverains, les anglophones, les jeunes et les secteurs éloignés du lac (bassin versant) ;
- maintenant des moyens efficaces d'accès à ses services, notamment site internet, ligne téléphonique, adresse courriel, réseaux sociaux ;
- mettant en place un kiosque éducatif sur l'emplacement de la plage Douglass, faisant état des problématiques du lac, des bonnes pratiques et des solutions envisagées ;
- concevant et diffusant une stratégie et des documents appropriés incitant les plaisanciers à adopter des comportements responsables ;
- concevant et diffusant une stratégie et des documents appropriés incitant les propriétaires d'étangs privés à adopter des comportements responsables ;
- développant du matériel de sensibilisation concernant le contrôle des espèces envahissantes, notamment les écrevisses à taches rouges et l'importance de l'inspection lors de la mise à l'eau de toute embarcation ;

- développant un kit du nouveau propriétaire riverain dans le bassin versant du lac Brome ;
- concevant et publiant divers événements / documents d'information sur les bonnes pratiques à proximité des cours d'eau, incluant des capsules vidéo et des conférences thématiques, s'il y a lieu ;
- développant et maintenant un réseau de bénévoles par secteur ;
- maintenant un site internet dynamique et consulté ;
- exploitant au mieux les réseaux sociaux comme outil de communication.

E. En matière de vigie:

Sera considérée comme un organisme crédible pour recevoir, signaler et suivre les observations et signalements faits par les citoyens en :

- recevant, traitant et / ou aiguillant les signalements citoyens aux instances appropriées;
- publiant régulièrement les informations sur la qualité de l'eau du lac Brome;
- s'impliquant dans la révision des règlements de zonage et règlements afférents, pour tout ce qui touche les impacts sur la qualité de l'eau.

F. En matière de gouvernance :

Se sera donné des moyens assurant une saine gestion de son organisation grâce à :

- une ressource permanente pour la gestion des projets de l'organisme et la gestion opérationnelle ;
- un comité de gestion du lac en partenariat avec Ville de Lac-Brome ;
- un comité de gestion du bassin versant en partenariat avec les villes intéressées, incluant des premiers contacts avec les comités d'environnement des villes concernées ;
- un plan de relève des administrateurs, incluant une matrice des compétences du conseil ;
- un code d'éthique encadrant la contribution des membres du conseil d'administration ;
- un réseau de bénévoles par secteur pour assurer la communication et l'information ;
- une saine gestion financière et un suivi financier rigoureux ;
- un réseau de partenaires financiers assurant la récurrence du financement de l'organisme ;
- des comités de travail pour concrétiser le travail du conseil d'administration.

7.2. Les critères de priorisation

Comme on a pu le constater précédemment, il existe un très grand nombre d'actions possibles pour restaurer et préserver le lac; toutes n'ont pas la même efficacité et toutes ne comportent pas les mêmes coûts.

Vouloir trop faire et tout faire pourrait résulter en une dispersion des efforts et des ressources, dans un contexte de rareté de ressources autant techniques que financières. C'est pourquoi 4 critères, découlant de la mission et des principes directeurs, ont été utilisés pour établir les priorités des actions à prendre, lesquelles seront identifiées plus précisément lors de la planification annuelle de l'organisme, en général, en janvier de chaque année du quinquennat.

a) Efficacité

« Est-ce que le projet contribue directement à la réduction des contaminants et plus particulièrement du phosphore dans le lac? »

b) Bien commun

« Est-ce que le projet contribue au bien commun avant les intérêts d'un groupe en particulier? »

c) Scientifique

« Est-ce que le projet s'appuie sur des faits démontrés? »

d) Économique

« Est-ce que les coûts du projet sont proportionnels aux bénéfices? »

7.3. Les actions priorisées

RLB ne pourra atteindre ses cibles sans établir certaines priorités, ni disposer de ressources financières adéquates. Il ne pourra non plus réussir sans un solide appui des municipalités environnantes, des autorités provinciales et de l'ensemble des citoyens.

La ventilation des priorités a été établie comme le montre le tableau suivant.

PRIORITÉS 1 (2018-2019)	PRIORITÉS 2 (2020-2021)	PRIORITÉS 3 (2022)
<ul style="list-style-type: none">• Bilan massique annuel• SQE standard• SQE bonifié (espèces de cyanobactéries)• Gestion du ruissellement – projet Bondville• Accompagnement BR – ans 2 – 3• Zone « sans sillage »• Projet Écrevisses an 1• Portrait des populations dorés• Rédaction de protocoles écrits (SQE + Secchi)	<ul style="list-style-type: none">• Gestion du ruissellement – étang Mill• Accompagnement BR – Ans 4 – 5• Corridor de sortie Baie de la Marina• Corridor de sortie Baie Élizabeth.• Accompagnement étangs privés• Élimination des surverses municipales• Projet Écrevisses an 2• Portrait des espèces envahissantes floristiques	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement BR – suivi• Programme plantation arbres et arbustes dans le BV• Diatomées• Programme de contrôle des plantes envahissantes• Propriété en conservation : Coldbrook• Maintien / bonification d'un milieu humide : McLaughlin / Inverness• Site web révisé• Réseau de bénévoles en place

<ul style="list-style-type: none"> • Information aux plaisanciers responsables (carte et code) • Kit du nouveau propriétaire dans le BV • Procédure de signalement • Implication dans la révision du plan de zonage • Embauche d'un(e) permanent(e) • Plan de relève des administrateurs et matrice des compétences • Code éthique • Fonctionnement par comités de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Propriété en conservation : Quilliams • Capsules vidéo et soirées thématiques • Kiosque éducatif, plage Douglass • Information aux propriétaires d'étangs privés • Membership à 400 familles (programme de loyauté + bonification du pgm marchands) • Mise en place d'un comité de gestion du lac 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un comité de gestion du bassin versant (au début, rencontre avec comités d'environnement)
<p>Préalables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer un fort partenariat avec VLB et OBV Yamaska; • Assurer la pérennité financière (partenariats financiers) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité membership actif 	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser les moyens de communication aux citoyens

7.4. Aperçu pour 2018

Nous décrivons plus en détail les caractéristiques des projets / actions envisagées pour la première année du quinquennat (2018) et pour lesquelles des ressources financières sont requises.

1- En matière de qualité d'eau et d'interventions sur le terrain :

Projet	Description	Budget requis
-Bondville – ruissellement	-Aménagement ruisseau	25K\$
-Accompagnement BR	-Visites, croquis, plantation	40K\$
-Corridor Marina	-Bouées, dépliants	1K\$
-Écrevisses an 1	-Volets écologique et touristique	17K\$

2- En matière de connaissances scientifiques :

Projet	Description	Budget requis
-SQE	-Tests en laboratoire, sonde	8K\$
-SQE bonifié	-Espèces de cyanobactéries	1K\$

3- En matière de conservation :

Projet	Description	Budget requis
-Étude écologique 1	Dans le BV du Quilliams	5K\$

4- En matière d'information et de sensibilisation :

Projet	Description	Budget requis
-Membership accru	Relance, bonification	5K\$
-Dépliant plaisanciers	Information	1K\$
-Kit du nouveau propriétaire	Information, dépliant	2K\$

5- En matière de vigie :

Projet	Description	Budget requis
-Signalements	Procédure et suivi	0K\$

6- En matière de gouvernance :

Projet	Description	Budget requis
-Permanence	-Permanent 3 jrs / sem	40K\$
-Fonctionnement de base	-Frais de bureau, associations, etc.	5K\$

7.5. Les incontournables stratégiques

Plusieurs des projets et activités identifiés au plan stratégique 2018 – 2022 s’inscrivent dans le prolongement d’actions déjà entamées.

Pour RLB, il est cependant essentiel que certaines réalisations significatives soient accomplies au cours du prochain quinquennat. S’il fallait réduire à trois accomplissements majeurs, nous croyons que les suivants doivent faire l’objet de percées stratégiques. Ce sont :

- embauche d’un permanent pour la gestion des projets et l’intendance de l’Association ;
- mécanisme de gestion du lac et interventions en matière de circulation des embarcations à moteur ;
- mécanisme de gestion du bassin versant et concertation des 3 principales municipalités du bassin versant.

8. LE CALENDRIER DE RÉALISATION

Les principales actions se déploieront sommairement comme suit :

	2018	2019	2020	2021	2022
Actions sur le terrain					
-Bondville					
-Écrevisses à taches rouges					
-Renaturalisation des bandes riveraines					
-Surverses réseau égout					
Programme scientifique					
-Suivi de la qualité de l'eau					
-Bilan massique					
-Portraits des populations poissons					
Conservation					
-Quilliams					
-Coldbrook					
Information - sensibilisation					
-Internet					
-Dépliants / conférences thématiques / cartes					
-Kiosque éducatif – plage Douglass					
Vigie					
RLB : gouvernance					
-relève – régie - permanent					
-relève du ca					
-comité de gestion du lac					
-comité de gestion du BV					

Outre les éléments du calendrier sommaire ci haut, plusieurs mécanismes récurrents seront nécessaires pour informer et sensibiliser la population à la problématique de la qualité de l'eau et des actions à prendre. Par exemple :

- disponibilité du site web et sa mise-à-jour régulière;
- réunions régulières du ca de RLB;
- réunion annuelle des membres (AGA);
- émission régulière d'informations aux membres, via l'info-lettre.

9. LES BESOINS EN RESSOURCES FINANCIÈRES

Les revenus :

Bon an, mal an, RLB compte sur les revenus suivants :

1. Contribution des membres et donations	40 000\$
2. Subvention statutaire VLB	25 000\$
3. Subvention spéciale VLB pour ressource permanente (2018 et 2019)	20 000\$
4. Subvention annuelle VLB pour SQE	4 250\$

Sous-total 1 : Revenus anticipés pour 2018 89 250\$

À ces revenus anticipés, il faut ajouter les revenus spéciaux découlant du programme d'accompagnement pour la renaturalisation des bandes riveraines subventionné par VLB soit :
40 000\$

Total des revenus anticipés 130 000\$

Les dépenses :

L'examen du tableau de la section 7.3 montre que les projets prévus exigeront des déboursés de 150 000\$. Il y aura donc en 2018, un manque à gagner de 20 000\$.

Dans ce contexte, il faudra chercher d'autres sources de financement ou réduire les projets prévus. Une levée de fonds sera également possible.

À titre d'exemple, voici quelques partenaires financiers :

- Pacte Brome-Missisquoi
- CLD
- Fondation de la Faune du Québec (FFQ)
- Caisses populaires Desjardins

10. INSERTION DU PLAN STRATÉGIQUE RLB À L'INTÉRIEUR DE POLITIQUES PLUS GLOBALES

La réalisation plan stratégique RLB 2018 – 2022 s'insérera et, dans plusieurs cas, contribuera à définir de nouvelles politiques à Ville de Lac-Brome. Ces politiques clés sont :

-Politique de gestion des eaux de ruissellement du bassin versant :

- ✓ hydrologie du bassin versant;
- ✓ aménagement des fossés critiques (renaturalisation);
- ✓ aménagement des rives des affluents;
- ✓ aménagement des berges du lac;

- ✓ Politique de gestion des pesticides et des fertilisants ;
- ✓ règlements provinciaux;
- ✓ règlements municipaux.

-Politique de la circulation des embarcations à moteur sur le lac :

- ✓ zones de circulation;
- ✓ patrouille nautique;
- ✓ éducation des citoyens.

-Politique scientifique de la qualité de l'eau du lac :

- ✓ campagnes de suivi;
- ✓ études sur divers phénomènes spécifiques au lac.

-Politique de gestion des eaux usées :

- ✓ Installations septiques privées : définition, normes, conformité et suivi;
- ✓ Installations publiques et les surverses;
- ✓ Systèmes locaux (par exemple Foster);
- ✓ Procédures d'exploitation.

-Politique de développement urbain de la Ville (lien avec le comité consultation d'urbanisme CCU) :

- ✓ Zonage;
- ✓ Densification et ses effets sur le lac;
- ✓ Protection des milieux humides et des sites d'intérêt écologique;
- ✓ Rôle conjoint du comité d'urbanisme et du comité d'environnement.

En résumé, au cours des premières années du plan stratégique 2018 – 2022, les nouvelles interventions concertées, outre la régie interne de l'organisme et l'information aux citoyens, toucheront essentiellement :

-la gestion des eaux de ruissellement dans le bassin versant (« ditching », renaturalisation des fossés et zones critiques incluant les berges) par des actions concrètes;

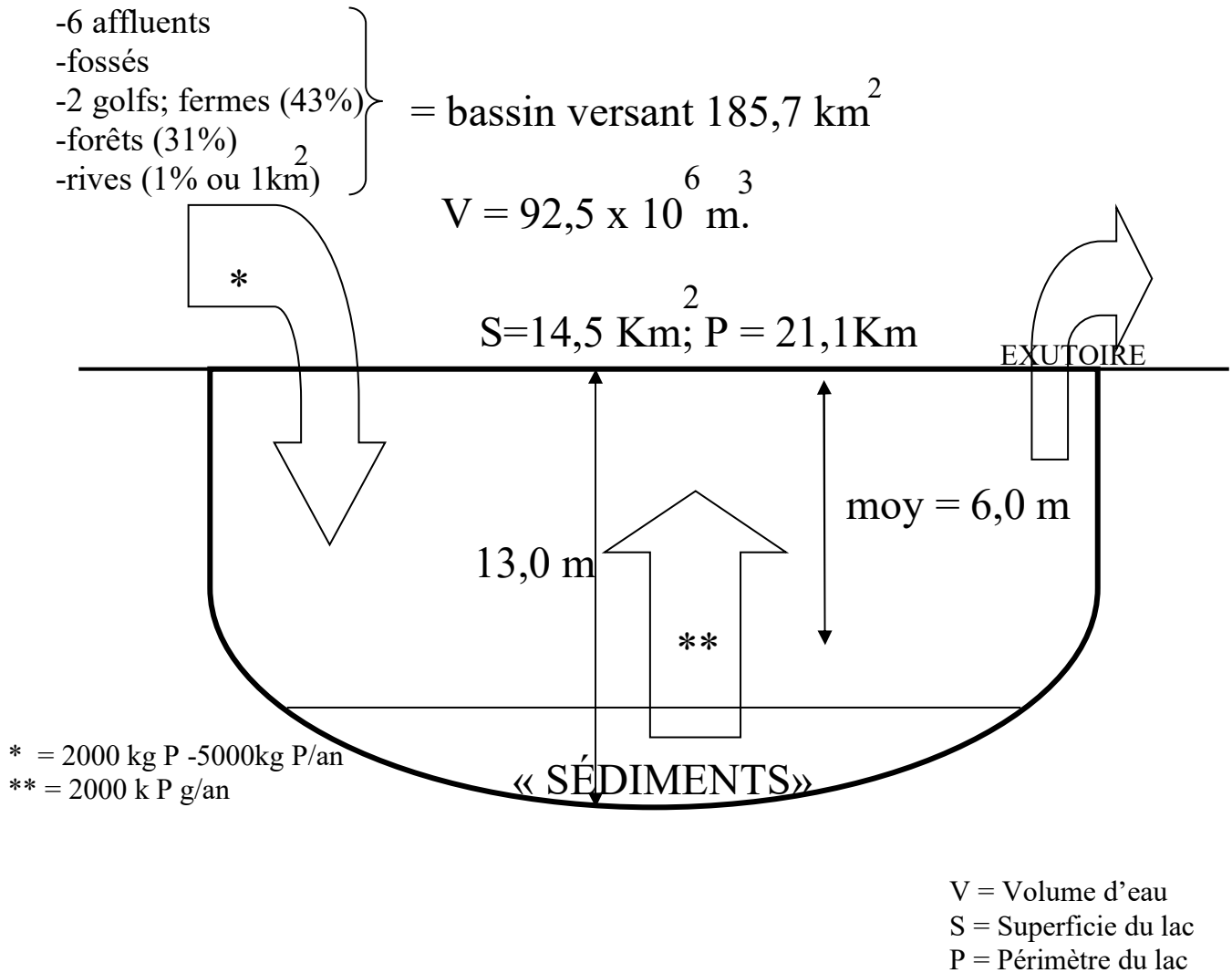
-la gestion de la circulation des bateaux à moteur et l'utilisation du lac;

-la gestion scientifique de la qualité de l'eau.

Le tout selon une approche de partenariat et d'information soutenue aux concernés.

ANNEXE 1

CERTAINES DONNÉES TECHNIQUES SUR LE LAC BROME²



² La plupart des données techniques sur le lac sont extraites de l'étude réalisée par Dre Numberg, limnologue, op. cit. 1998.

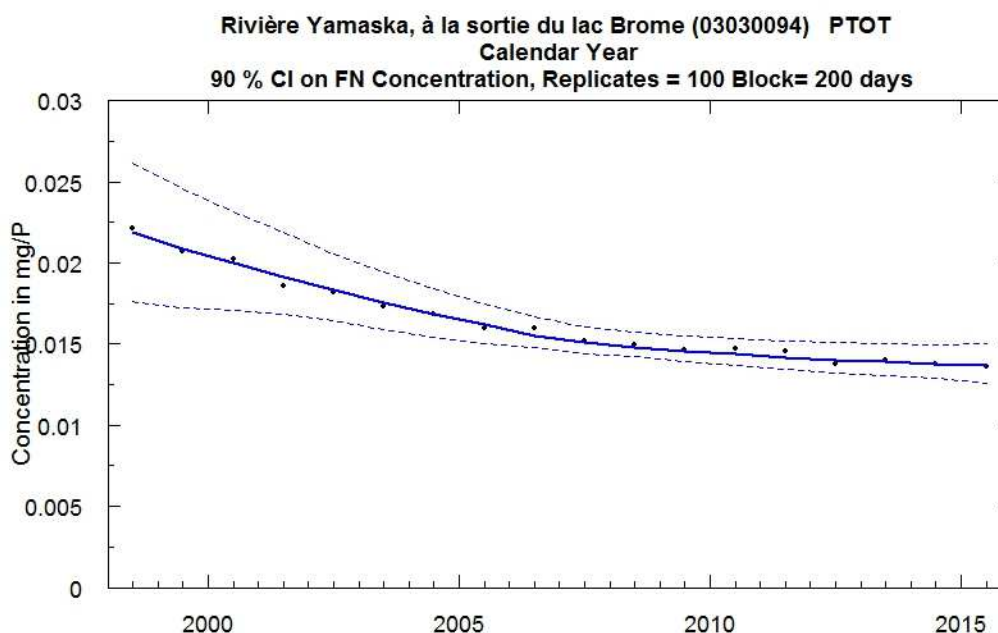
ANNEXE 2

DÉTAIL ET JUSTIFICATION DES CIBLES STRATÉGIQUES

CIBLE 1 : Améliorer la qualité de l'eau par des interventions concrètes

Justification :

- Le lac Brome a beaucoup été étudié au cours des dernières 40 années ; le besoin d'interventions concrètes s'est manifesté de façon plus importante depuis 5 ans, besoin auquel RLB a répondu à la hauteur de ses moyens par des projets concrets ;
- La quantité de phosphore évacué à l'exutoire du lac est à la baisse depuis 15 ans, comme le montre le graphique suivant.



- Ce graphique est encourageant et montre que les efforts faits au cours des dernières années commencent à porter fruits.
- les apports externes mesurés dans les affluents sont la plupart du temps au-dessus de 20 µg/l et varient entre 25 et 60 µg / litre dépendant des affluents et dépendant de la période de l'année; les ruisseaux à fort débit comme le Quilliams-Durrull ou les ruisseaux urbains comme l'Inverness sont les plus porteurs de phosphore (plusieurs fois la norme acceptable);

- pour atteindre l'objectif de 20 µg / l il faut absolument réduire significativement les apports de phosphore d'abord ceux qui viennent de l'extérieur, mais aussi ceux qui sont relargués par les sédiments et ceux rendus disponibles dans la colonne d'eau par le brassage qu'effectuent les embarcations motorisées ;
- le suivi du bilan massique, c'est-à-dire de la différence entre les polluants entrants versus les polluants sortants est très important et permet d'évaluer la progression vers l'atteinte de la cible.

Contribution des actions prévues à l'atteinte de la cible :

- L'essentiel des eaux de ruissellement passe d'une manière ou l'autre par les ruisseaux et les fossés, après avoir ruisselé dans les forêts, les exploitations agricoles et les terrains de golf; des bandes végétales filtrantes peuvent s'avérer très efficaces (permettant de retenir jusqu'à 80% des polluants³); entre 50-60% de l'objectif pourrait venir de ces mesures, si elle étaient appliquées correctement et systématiquement;
- 25-30%⁴ par l'interdiction de circulation des bateaux à moteur en eau peu profonde (moins de 20 pieds) ;
- le reste par la renaturalisation de 10 km de rives (par les riverains), par des installations septiques conformes, par des procédures d'exploitation du réseau d'égout plus rigoureuses (pas de surverses), etc.

Remarques sur les terrains de golf :

- a) L'industrie estime qu'il y a trop de terrains de golf au Québec (366) et que cette situation crée une forte compétition pour attirer les joueurs; les joueurs de golf valorisent beaucoup l'aspect esthétique du terrain, c'est-à-dire la qualité des surfaces gazonnées; il n'existe pas de recette miracle pour assurer un « beau gazon » et de beaux verts. Finalement, les modifications climatiques attendues au cours des 50 prochaines années auront pour effet d'allonger la saison de golf (2 à 3 semaines), de hausser les températures (de 1,5 degré C en 2010-2039 et de 2,5 - 3,0 degrés C en 2040-2069), de provoquer encore plus de pluies torrentielles (effets de lessivage) et finalement de stresser davantage les surfaces gazonnées (incluant les doux et redoux en hiver qui brûlent les gazons). Tout cela forcera les propriétaires de terrains de golf à revoir leurs méthodes d'exploitation, à utiliser des graminées plus résistantes à utiliser encore plus d'eau (irrigation)...et en ce qui nous

³ North Carolina University, « Riparian buffers and controlled drainage to reduce agricultural non point source pollution », sept. 2002. Bulletin technique faisant état de résultats fort intéressants où 80 à 90% de phosphore et d'azote ont été évités suite à l'application d'une « gestion des nutriments » où les bandes riveraines filtrantes, les fossés correctement aménagés et renaturalisés permettent de ralentir l'érosion et le déplacement de fines particules sur lesquelles le P et le N s'accrochent, de réduire la vitesse de l'eau et l'effet de lessivage en plus de retenir les contaminants par la végétation et leur système racinaire.

⁴ Voir à ce sujet Asplund, T., « Effets of motorized watercraft on aquatic ecosystems », University of Wisconsin, march 2000, où il est notamment mentionné que la circulation des bateaux à moteur peut contribuer pour 28 à 55% de la présence de phosphore dans la colonne d'eau, lorsque ces bateaux à moteur circulent dans des eaux peu profondes (une grille de profondeur sécuritaire est proposée en fonction de la force des bateaux à moteur).

concerne davantage, à subir d'énormes pressions pour l'utilisation de phosphore (fertilisants)⁵.

- b) Les propriétaires de terrain sont actuellement sujets à peu de réglementation en ce qui concerne l'utilisation des fertilisants; l'industrie entend s'autodiscipliner à cet égard : cours de formation, meilleures pratiques, etc. ; les rapports exigés par la réglementation municipale ne sont pas déposés comme ils le devraient ;
- c) Des discussions sérieuses devraient être effectuées avec chacun des exploitants pour trouver des solutions concrètes (plan de réduction, plantation de bandes filtrantes le long des affluents, etc.);

Remarques sur les bateaux à moteur et les conflits d'usage:

- a) On estime à environ 539 embarcations à moteur présents sur le lac (environ 75% des propriétés riveraines possèderaient une embarcation à moteur) ;
- b) la majorité de ces embarcations ont une puissance supérieure à 50 HP ;
- c) les embarcations de type « wake » lesquelles produisent de fortes vagues qui contribuent à l'érosion des berges et sont particulièrement nuisibles pour la remise en suspension des sédiments de fonds sont en forte progression (141 wakes en 2015 soit 26% du parc d'embarcations à moteur).
- d) plusieurs utilisateurs proviennent de villes avoisinantes : Granby, Cowansville, Waterloo, etc. sans contribuer à la préservation du lac ; la mise à l'eau se fait au Camping des Érables, à la Marina Knowlton ou pour les petites embarcations à la plage Tiffany ;
- e) les usages du lac se diversifient et exigent qu'une place soit faite à chacun, dans l'harmonie. Par exemple, un nouveau club d'aviron a été formé à la plage Douglass (Knowlton Rowing) ; la pratique du « Stand-up Boarding » (SUB) est de plus en plus populaire ; les voiliers sont de plus en plus nombreux. Tous ces usagers réclament leur place sur le lac souvent à l'abri des vagues ;
- f) la question de réglementer davantage la circulation des bateaux à moteur a une composante politique non négligeable où les juridictions s'entremêlent et les perceptions peuvent conduire à des conflits d'usage ;
- g) des discussions sur la problématique, l'à-propos de nouvelles mesures, les conséquences pour les plaisanciers doivent être effectuées avec les concernés ;
- h) une approche de type « entente de courtoisie » serait souhaitable, en particulier pour les corridors de circulation dans les deux baies stratégiques et les espaces d'utilisation pour les « wakes » .

CIBLE 2 : Développer de solides connaissances scientifiques sur les éco-systèmes du lac et la qualité de l'eau

Justification :

⁵ Voir à ce sujet : Ourangos, op. cit.

-Au cours des 10 dernières années, RLB a pu réaliser des projets porteurs, en s'appuyant à chaque fois sur de solides connaissances scientifiques.

-La science et les données probantes sont un facteur de succès et un facteur de crédibilité essentiels pour agir là où cela compte et intéresser les organismes subventionnaires.

CIBLE 3 : Mettre en conservation des portions de territoire considérées comme stratégiques pour la qualité de l'eau

Justification :

- Depuis 2014, RLB est reconnue comme organisme de bienfaisance en plus d'être accréditée au programme des dons écologiques d'Environnement-Canada.
- Il existe un réseau d'organismes de conservation très bien structuré et capable d'aider à protéger des territoires d'intérêt écologique. Renaissance lac Brome est membre affilié de Corridor Appalachien (ACA).
- Plusieurs terrains peuvent être protégés et constituer des moyens de défense pour prémunir les cours d'eau contre la contamination. Les propriétaires terriens sont de plus en plus soucieux de conserver le milieu naturel.

CIBLE 4 : Sensibiliser et informer la population aux meilleures pratiques environnementales

Justification :

- Rien de durable ne peut être accompli sans que la population adhère aux bonnes pratiques environnementales.
- Pour cela, il faut que les citoyens connaissent les bonnes façons de faire et le pourquoi de ces pratiques.
- Pour protéger le lac et les cours d'eau, les citoyens doivent les connaître et les utiliser ; l'accès aux plans d'eau est primordial ;
- Les espèces envahissantes exotiques sont de plus en plus présentes et menacent l'équilibre écologique des milieux aquatiques (écrevisses à taches rouges, myriophylle à épi) et terrestres (berce du caucase, neprun, renoué japonais) ; des actions de prévention sont nécessaires.

CIBLE 5 : Agir comme gardien de la qualité de l'eau du lac et des affluents

Justification :

- Le MDDELCC se fie beaucoup sur la vigilance de la population locale pour l'informer des diverses anomalies : prolifération d'algues bleues, incidents divers, etc. ;
- La protection du lac implique plusieurs réglementations qui n'ont aucune utilité si elles ne sont pas appliquées, suivies et sanctionnées adéquatement ;
- Les citoyens pris individuellement sont souvent réticents à dénoncer certaines situations inacceptables; un corps intermédiaire « indépendant » peut souvent mieux jouer ce rôle ;
- L'implication d'un groupe organisé est essentielle auprès des diverses tables et organismes régionaux et provinciaux intéressés par la qualité de l'environnement.
- À chaque année, RLB reçoit 10 à 15 signalements d'infraction à la réglementation, la plupart du temps concernant les bandes riveraines, les installations septiques ou la circulation des embarcations à moteur.

CIBLE 6 : Être une organisation solide, représentative et reconnue

Justification :

- RLB a connu des époques de disette, autant du côté de son membership que de ses sources de revenus ;
- Dans ce contexte, ses actions étaient forcément limitées.
- La crédibilité et l'influence de l'organisme doivent s'appuyer sur une solide gouvernance et des règles de gestion incarnant la transparence, l'intégrité et l'économie.